



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 10 août 2015

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 26/2015

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés, qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 h30, **le samedi 15 août 2015**, tiré depuis la jetée du Canon, commune de LEGE CAP-FERRET, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 19h00 et 24h00** :

- dans un rayon de 250 mètres autour du point 44° 41,86' N et 1° 13,69' O (WGS84) correspondant à la zone du pas de tir du spectacle.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon